

**Conseil économique et social**Distr. générale
8 janvier 2021Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique**
Commission africaine de statistique
Septième réunion

Addis-Abeba (en ligne), 13-15 octobre 2020

Synthèse des travaux et des conclusions de la septième réunion de la Commission africaine de statistique**I. Introduction**

1. La septième réunion de la Commission africaine de statistique s'est tenue du 13 au 15 octobre 2020 sur le thème « Développer des solutions régionales pour renforcer la résilience des systèmes statistiques nationaux africains afin de satisfaire les besoins de données pendant la Décennie d'action dans le contexte de la pandémie de COVID-19 », pour examiner les tendances actuelles et concevoir des solutions statistiques innovantes afin de renforcer les systèmes statistiques nationaux en Afrique dans le contexte de la pandémie.

II. Participation**États membres**

2. Les délégués des États membres suivants ont participé à la septième réunion : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tchad, Tunisie et Zambie.

Observateurs

3. La réunion a été suivie par des observateurs d'États non africains et d'organisations et institutions internationales, régionales, sous-régionales et nationales comme suit :

a) États non africains : France, Norvège et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ;

b) Organisations et institutions internationales, régionales et sous-régionales : Banque africaine de développement (BAD, Commission de l'Union africaine (CUA), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC),



Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), Partenariat mondial pour les données du développement durable, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), Union européenne et Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques ;

c) Institutions de formation : Eastern Africa Statistical Training Centre (Centre de formation statistique d'Afrique de l'Est), École nationale de statistique et d'économie appliquée (Côte d'Ivoire), École nationale de la statistique et de l'analyse économique (Sénégal), Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), University of Ghana Regional Institute for Population Studies (Institut régional d'études démographiques de l'Université du Ghana), Oklahoma State University (Université de l'État d'Oklahoma) et University of Ibadan (Université d'Ibadan) ;

d) Organismes et entités du système des Nations Unies : Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), équipes de pays des Nations Unies, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ;

e) Autres : Consultants internationaux en statistiques et autres personnalités éminentes.

III. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour

4. Les participants ont accepté de conserver le Bureau sortant pour les deux années à venir (2020 à 2022). La composition du Bureau était la suivante :

Président : République-Unie de Tanzanie

Premier Vice-Président : Kenya

Deuxième Vice-Président : Tunisie

Premier Rapporteur : Zambie

Deuxième Rapporteur : Sénégal

5. Les participants ont adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions statutaires.
3. Activités statistiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19 : les expériences des États membres.
4. Stratégies visant à renforcer l'écosystème des données dans le contexte des réformes des Nations Unies : perspectives africaines.
5. Initiatives relatives à des questions émergentes.

6. Programmes de renforcement des capacités statistiques des partenaires de la CEA.
7. Examen des recommandations et des conclusions.
8. Clôture de la réunion.

IV. Compte rendu des travaux

Ouverture de la réunion (point 1 de l'ordre du jour)

6. La réunion a été officiellement ouverte par la Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Sahle-Work Zewde, qui a souligné la pertinence et l'opportunité du thème de la réunion. M^{me} Zewde a fait le point sur les effets néfastes de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et a insisté sur l'urgence qu'il y avait à transformer les systèmes de production de statistiques dans les pays africains afin qu'ils produisent les données nécessaires à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine.

7. La Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Vera Songwe, a ensuite prononcé une allocution de bienvenue. Elle a déclaré que, bien que la pandémie actuelle de COVID-19 compromette les efforts de développement, elle donnait également une impulsion au développement et à l'utilisation de technologies innovantes dans un large éventail de domaines. M^{me} Songwe a reconnu qu'il était difficile de mesurer les phénomènes en temps utile, en particulier en période de crise, comme lors de la pandémie actuelle de COVID-19.

8. Le Directeur de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, Stefan Schweinfest, a déclaré que la crise du COVID-19 continuait d'entraver les activités statistiques dans le monde, mais qu'elle devait être considérée comme une opportunité de moderniser les systèmes statistiques, notamment par le développement et l'utilisation de nouvelles sources de données, et de lancer des initiatives statistiques mondiales, notamment des plateformes de mégadonnées.

9. La Directrice générale du Bureau national de statistique de la République-Unie de Tanzanie et Présidente de la Commission africaine de statistique, Albina Chuwa, s'est ensuite adressée aux participants. M^{me} Chuwa a appelé tous les gouvernements africains à procéder au cycle de recensements de la population et du logement de 2020 et à collecter les données des registres d'état civil et de statistiques de l'état civil. Elle a également appelé les statisticiens à favoriser une révolution des données sur tout le continent, notamment en exploitant des sources de données innovantes et en utilisant plus efficacement les mégadonnées.

Questions statutaires (point 2 de l'ordre du jour)

Documentation

E/ECA/STATCOM/7/5 ; E/ECA/STATCOM/7/6 ; E/ECA/STATCOM/7/7 ; E/ECA/STATCOM/7/8 ; E/ECA/STATCOM/7/9 ; E/ECA/STATCOM/7/10 ; E/ECA/STATCOM/7/11.

10. Des représentants de la CEA ont présenté huit rapports statutaires (résumés aux paragraphes 11 à 18 ci-dessous) mettant en évidence le travail accompli et proposant des points pour examen et suite à donner. La

Commission statistique pour l'Afrique a été invitée à examiner les orientations et les recommandations fournies dans chaque rapport.

Rapport sur le renforcement de la capacité statistique en Afrique

11. Le rapport contenait un examen des initiatives de développement statistique au cours de la période 2019-2020. Au vu de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes statistiques nationaux, la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique étaient devenues un défi urgent.

Rapport sur les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique

12. Le rapport contenait un examen des principaux défis, initiatives, opportunités, enseignements tirés et meilleures pratiques dans le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique.

Rapport sur le cycle de recensements de la population et des logements de 2020 en Afrique

13. Les participants ont été informés de l'avancement du cycle de recensements de la population et des logements de 2020 en Afrique.

Rapport sur le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil

14. Le rapport contenait un examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme au cours de la période allant d'octobre 2018 à octobre 2020, à la lumière des engagements pris par les ministres africains chargés de l'état civil.

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme africain de statistiques du genre

15. Le rapport contenait un résumé des activités entreprises par les institutions membres du Groupe africain sur les statistiques de genre, en application du plan d'action du Groupe pour la période 2018-2020, notamment l'élaboration d'un ensemble minimum d'indicateurs liés au genre pour l'Afrique.

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique

16. Le rapport contenait un examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique. Des activités de renforcement des capacités avaient été entreprises ou étaient en cours de planification dans plusieurs domaines (à savoir, faciliter la mise en œuvre du Système de comptes économiques de l'environnement, renforcer la capacité des pays africains à calculer et à rebaser les indices des prix à la consommation et le commerce de la valeur ajoutée, et faciliter la participation des pays au Programme de comparaison internationale).

Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale : rapport sur les activités régionales menées en Afrique

17. Le rapport couvrait les activités menées par le Comité régional africain de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale depuis la sixième réunion de la Commission africaine de statistique.

Cadre mondial pour les statistiques géospatiales : principes directeurs normalisés pour l'intégration des informations statistiques et géospatiales en Afrique

18. Le rapport couvrait les travaux entrepris par la CEA pour renforcer les capacités des pays africains à développer des ressources et des services d'information géospatiale, ainsi que pour élaborer des lignes directrices pour le développement de cadres statistico-géospatiaux nationaux.

Débats et recommandations

19. La Commission africaine de statistique a donné des orientations supplémentaires sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil, ainsi que sur les recensements de la population et des logements. Les participants ont débattu des moyens de mobiliser la volonté politique nécessaire et de développer et renforcer les partenariats pour soutenir les pays africains dans ces domaines. La Commission africaine de statistique a souligné la nécessité de créer un groupe de pression sur l'enregistrement des faits d'état civil, les statistiques de l'état civil et les recensements de la population et de l'habitat afin de galvaniser la volonté politique.

20. La Commission africaine de statistique a approuvé les huit rapports statutaires et les recommandations connexes.

Activités statistiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19 : les expériences des États membres (point 3 de l'ordre du jour)

21. Cinq présentations ont été faites à l'intention de la Commission africaine de statistique (résumées aux paragraphes 22 à 26 ci-dessous).

Statistiques sanitaires (Organisation mondiale de la santé)

22. Un représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait une présentation sur les défis liés aux données sanitaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et a appelé les pays africains et les partenaires de développements à mettre en place des systèmes de surveillance et d'information sanitaire solides afin de garantir la capacité continue de fournir des services de santé essentiels.

Programme de recensement de la population et des logements (Ghana)

23. Le représentant du Ghana a fait une présentation sur les activités statistiques menées dans le contexte de la pandémie de COVID-19, notamment le recensement ghanéen et l'adoption d'un plan de continuité des activités par les autorités ghanéennes pour le mener à bien.

Enquêtes sur les ménages en cours (Zambie)

24. Le représentant de la Zambie a souligné que la pandémie de COVID-19 avait eu un impact négatif important sur la production de statistiques en Zambie, obligeant l'Agence zambienne de statistique à revoir son calendrier de production de statistiques et à reporter le recensement de 2020 à 2021.

Collecte de données pour l'indice des prix à la consommation (Afrique du Sud)

25. Le représentant de l'Afrique du Sud a indiqué que la pandémie de COVID-19 avait rendu plus difficile la conduite d'activités liées à la collecte de données pour le calcul de l'indice national des prix à la consommation. Les autorités s'étaient adaptées à la situation, notamment en collectant des données sur les prix en ligne sur une base hebdomadaire.

Enregistrement de l'état civil et statistiques de l'état civil (Namibie)

26. Le représentant de la Namibie a fait une présentation sur le système d'enregistrement de la population de son pays, basé sur le web, notamment sur son cadre juridique, les principaux intervenants et utilisateurs, et la manière dont la Namibie utilisait le système pendant la pandémie de COVID-19.

Débats et recommandations

27. La Commission africaine de statistique a pris note des expériences partagées par les États membres et les partenaires, et a exhorté les partenaires et les gouvernements à mettre en place des systèmes de suivi et des systèmes d'information sanitaire solides aux niveaux national et local.

Stratégies visant à renforcer l'écosystème des données dans le contexte des réformes des Nations Unies : perspectives africaines (point 4 de l'ordre du jour)

28. Trois présentations ont été faites à l'intention de la Commission africaine de statistique (résumées aux paragraphes 29 à 32 ci-dessous).

Coordination statistique entre organisations des Nations Unies (Fonds des Nations Unies pour la population)

29. Un représentant du Fonds des Nations Unies pour la population a fait un exposé sur la coordination statistique entre les organismes des Nations Unies, en mettant en particulier l'accent sur les possibilités et les coalitions thématiques qui avaient été créées pour coordonner les activités de la CEA et d'autres entités des Nations Unies en Afrique et pour éviter les doubles emplois.

Expérience du secteur privé en matière de mégadonnées (Hisham Arafat, EMEA Consulting Services)

30. Hisham Arafat, consultant principal sur la transformation numérique chez EMEA Consulting Services, a fait une présentation décrivant l'expérience d'une entreprise du secteur privé traitant de mégadonnées en Afrique.

Plate-forme mondiale et centre régional des Nations Unies sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU)

31. La Division de statistiques du Secrétariat de l'ONU a présenté les activités du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, qui a été créé par la Commission de statistique en 2014 pour fournir une vision stratégique et coordonner un programme mondial sur les mégadonnées, promouvoir l'utilisation pratique des mégadonnées, promouvoir le renforcement des capacités en matière de mégadonnées et renforcer la confiance du public dans l'utilisation des mégadonnées dans les statistiques officielles. Le présentateur a invité les bureaux nationaux de statistiques en Afrique à faire des propositions sur la manière dont le centre régional pour les mégadonnées en Afrique pourrait être rendu aussi dynamique que possible afin que tous les pays africains puissent bénéficier de manière substantielle des initiatives en matière de mégadonnées.

32. Après cette présentation, le Directeur général de l'Institut national de la statistique du Rwanda, Yusuf Murangwa, a appelé à l'établissement de partenariats solides avec la plateforme mondiale des Nations Unies et le centre régional afin de renforcer les capacités nationales, d'améliorer l'accessibilité des données et de promouvoir l'utilisation d'outils technologiques innovants.

Débats et recommandations

33. Les participants ont noté que plusieurs pays africains utilisaient déjà des données importantes pour la production de statistiques officielles. Il convenait de s'efforcer de renforcer la collaboration entre l'Union africaine et la BAD en vue de promouvoir l'utilisation de mégadonnées en Afrique. Il fallait aussi s'efforcer de renforcer la coordination entre les donateurs au niveau national.

34. La Commission africaine de statistique a encouragé une collaboration étroite avec les systèmes statistiques nationaux afin de faciliter le transfert et l'utilisation des données et des technologies à l'appui des programmes de développement en Afrique et a demandé à la CEA de dresser une liste d'experts pour aider les États membres à utiliser les mégadonnées.

Initiatives sur les questions émergentes (point 5 de l'ordre du jour)

35. Quatre présentations ont été faites à l'intention de la Commission africaine de statistique (résumées aux paragraphes 36 à 39 ci-dessous).

Données ouvertes

36. Le représentant de la Tunisie a fait un exposé sur les données ouvertes et a suggéré qu'un groupe de travail africain soit créé pour élaborer une feuille de route qui pourrait aider les États membres à établir des cadres juridiques et des manuels de procédure qui reflètent les normes internationales en matière de données ouvertes. Un portail de données devrait également être créé pour faciliter l'accès des parties prenantes concernées aux bases de données statistiques compilées par les États membres.

Science des données

37. L'Office des statistiques nationales du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Institut national de la statistique du Rwanda ont fait une présentation conjointe sur la science des données, qui portait notamment sur les outils, méthodes et pratiques statistiques susceptibles d'améliorer la prise de décision.

Données urbaines

38. Par le biais du Programme africain sur les données et les statistiques relatives à l'urbanisation, la CEA a continué de fournir une assistance technique aux États membres pour renforcer leurs initiatives en matière de données et de statistiques urbaines et les aider à procéder à des examens nationaux et locaux volontaires des progrès réalisés dans le cadre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. La mise en œuvre du programme a été guidée par un groupe de travail composé de 12 États membres et d'autres partenaires régionaux et internationaux. La CEA a formulé un cadre régional harmonisé pour promouvoir la mise en œuvre par les États africains du Nouveau Programme pour les villes, adopté en 2016 à la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).

Riposte à la pandémie de COVID-19

39. Grâce à sa Facilité de réponse rapide à la COVID-19 (CRF), la Banque africaine de développement apportait son soutien aux pays africains pour les aider à faire face aux répercussions de la pandémie COVID-19. Les pays africains utilisaient les ressources financières mises à leur disposition par la Facilité pour mener des interventions de santé publique, renforcer leurs mécanismes de protection sociale et soutenir leur économie.

Débats et recommandations

40. La Commission africaine de statistique a recommandé qu'une communauté africaine de pratique pour les sciences des données soit établie, que les parties prenantes préconisent le développement des capacités en sciences des données dans les bureaux statistiques nationaux, et que des efforts soient faits pour partager les leçons apprises entre la plateforme mondiale des Nations Unies développée par le Groupe de travail mondial sur les mégadonnées pour les statistiques officielles et les centres régionaux. Les États membres devraient améliorer la ventilation rurale et urbaine des indicateurs relatifs au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, par le biais des systèmes nationaux de développement statistique.

41. La Commission africaine de statistique a demandé aux bureaux nationaux de statistique d'appuyer la stratégie des Nations Unies proposée pour les statistiques et, en particulier, la coalition 1, fondée sur les possibilités et les problèmes, sur le renforcement des systèmes intégrés de données et de statistiques pour le développement durable.

Programmes de renforcement des capacités statistiques des partenaires de la CEA (point 6 de l'ordre du jour)

42. Sept présentations ont été faites ou soumises à la Commission africaine de statistique (résumées aux paragraphes 43 à 49 ci-dessous).

Commission de l'Union africaine

43. Le représentant de la Commission de l'Union africaine (CUA) a indiqué que la Commission menait des activités statistiques dans tout une gamme de domaines, notamment le renforcement des capacités et l'assistance technique, qui s'ajoutaient aux efforts visant à mettre en œuvre le Programme panafricain de statistique (PAS) et à faire respecter la Charte africaine de la statistique.

Banque africaine de développement

44. Le représentant de la Banque africaine de développement (BAD) a signalé que quelque 14 millions de dollars avaient été affectés au soutien du programme de renforcement des capacités statistiques de la Banque pour 2021 et a souligné qu'il serait essentiel d'impliquer les parties prenantes nationales dans l'élaboration et le déploiement des activités du programme au niveau des pays.

Division de statistique du Secrétariat de l'ONU

45. La Division de statistique menait ses activités de renforcement des capacités en coordination avec un large éventail de partenaires et avait élaboré un manuel sur la gestion des systèmes statistiques, en collaboration avec les États Membres. Parmi les activités, l'appui à la série de recensements de la population et des logements de 2020 et le cadre du Programme des Nations Unies pour l'identité juridique.

Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle

46. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) avait continué d'apporter son soutien aux organismes statistiques nationaux pour les aider à élaborer des stratégies nationales de développement des statistiques. Entre autres initiatives, le Partenariat avait lancé, en 2019, l'Initiative de confiance 2020 dans le but de soutenir la conception et le financement d'activités pilotes dans les pays afin de renforcer la confiance dans les statistiques officielles.

Partenariat mondial pour les données du développement durable

47. Depuis sa création en 2015, le Partenariat mondial pour les données du développement avait créé des incitations pour financer la production et le partage de données sur le développement, facilité le partage des connaissances et encouragé la collaboration entre les partenaires pour stimuler un changement indispensable.

Commission économique pour l'Afrique

48. Un représentant de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a fait une présentation sur le rapport coût-efficacité et la coordination des partenariats statistiques, et a souligné comment la rationalisation et l'harmonisation de partenariats qui se chevauchaient pourraient améliorer la production de statistiques en Afrique. Comme la pandémie de COVID-19 en cours l'avait clairement montré, la numérisation des systèmes statistiques nationaux pourrait également accroître la résilience et réduire les coûts dans le domaine du développement statistique.

Sierra Leone

49. Le représentant de la Sierra Leone a fait état des efforts déployés par son pays pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Le Président de la Sierra Leone, Julius Bio, avait créé un centre national d'intervention d'urgence sur le COVID-19, un comité ministériel chargé de fournir des conseils sur les questions de politiques liées au COVID-19 et un comité consultatif scientifique et technique sur les urgences, dont le Directeur de l'Agence de statistique était membre.

Débats et recommandations

50. Les participants à la réunion ont appelé à la formulation de lignes directrices pour aider les bureaux nationaux de statistiques à établir des partenariats solides pour soutenir le développement des statistiques et pour coordonner plus efficacement les activités entreprises dans le cadre de ces partenariats. Pour ce faire, les bureaux nationaux de statistique africains devraient s'efforcer de s'inspirer des pratiques fructueuses adoptées à cet égard par certains pays. La coordination efficace des initiatives entreprises avec un éventail de partenaires nécessiterait une forte volonté politique et l'identification de « champions de la statistique » qui pourraient prendre la tête de la coordination de ces initiatives.

Examen des recommandations et des conclusions (point 7 de l'ordre du jour)

51. Un ensemble de conclusions et de recommandations ont été présentées par un représentant de la CEA et adoptées par la Commission africaine de statistique après un certain nombre d'amendements (voir les résumés aux paragraphes 52 à 68 ci-dessous). Le texte intégral des conclusions et des recommandations figure à l'annexe du rapport de la septième réunion de la Commission (E/ECA/STATCOM/7/13).

Renforcement de la capacité statistique en Afrique

52. La Commission a :

- a) Approuvé la création du Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles, composé de dix directeurs généraux d'organismes nationaux de statistique, et demandé à la CEA d'en entreprendre la mise en place ;

b) Exhorté les États membres à utiliser les indicateurs de développement statistique chaque année pour mesurer les progrès du renforcement des capacités statistiques ;

c) Demandé aux organisations panafricaines et aux partenaires de travailler en étroite collaboration et de favoriser les synergies pour aider les pays africains, en particulier ceux dont les statistiques sont les moins développées, afin d'atténuer les effets de la pandémie actuelle de COVID-19 ;

d) Demandé aux pays de renforcer l'intégration de leurs systèmes d'information géospatiale et de leurs autres systèmes statistiques ;

e) Demandé aux États membres de mettre en œuvre le programme de leadership statistique dans leurs systèmes statistiques nationaux et aux partenaires de développement de soutenir les initiatives des pays en matière de leadership statistique.

Indicateurs des objectifs de développement durable

53. La Commission a :

a) Invité les pays africains à continuer d'aligner leurs plans de développement et leurs processus budgétaires nationaux sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et sur d'autres cadres internationaux et sur des cadres régionaux comme l'Agenda 2063 ;

b) Invité les pays africains à adopter ou à améliorer, dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, une approche impliquant l'ensemble de la société, afin de garantir la participation et l'engagement de toutes les parties prenantes, notamment les ministères et départements de tutelle ;

c) Invité les communautés économiques régionales et les sous-régions de l'ONU à mettre en synergie leur collaboration et à accélérer les efforts en vue de la réalisation du Programme 2030.

Série de recensements de la population et des logements de 2020

54. La Commission a :

a) Appelé les États membres à renouveler leur engagement en faveur de la conduite de recensements de la population et des logements dans le cadre du cycle de 2020, en particulier une assistance technique et des services de conseil pour les pays en conflit ou sortant d'un conflit, et pour les pays touchés par la pandémie de COVID-19 ;

b) Invité le Bureau à procéder, en collaboration avec la CEA, à une évaluation du processus de recensement afin de déterminer les facteurs contribuant au fait que des pays ne puissent pas effectuer de recensements en 2020 ;

c) Demandé au Bureau d'élaborer un plan de suivi de la mise en œuvre des décisions de la Commission africaine de statistique, avec l'appui de la CEA ;

d) Réitéré l'appel qu'elle a lancé aux partenaires afin qu'ils stimulent le financement complet par les pays des recensements de la population et des logements ;

e) Recommandé qu'un recensement soit mené pendant la période 2015-2024 ;

f) Recommandé de passer des systèmes manuels aux systèmes numériques et d'utiliser de meilleures méthodes et de technologies nouvelles pour accroître la fiabilité des statistiques et leur accessibilité en temps voulu.

Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil, et programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique

55. La Commission a :

a) Appelé à la création d'un petit comité composé de directeurs de l'état civil et de directeurs des organismes nationaux de statistique, qui sera chargé d'explorer les moyens de transformer l'engagement du continent envers le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil ;

b) Recommandé que les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil soient renforcés en tant qu'éléments essentiels de la riposte à la pandémie de COVID-19 et exploitent le potentiel des technologies, notamment les téléphones mobiles ;

c) Recommandé que les États membres établissent ou améliorent les registres nationaux de la population avec les systèmes d'enregistrement de l'état civil comme fondement ;

d) Recommandé que les États membres mettent en place des systèmes automatisés d'enregistrement de l'état civil, de statistiques de l'état civil et de gestion de l'identité qui soient basés sur le cadre du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique.

Mise en œuvre du Programme africain de statistiques du genre 2017-2021

56. La Commission a :

a) Approuvé une liste minimale d'indicateurs de l'égalité des sexes pour l'Afrique ;

b) Approuvé la révision de la deuxième phase du Programme africain de statistiques du genre de façon qu'elle tienne compte des exigences méthodologiques et de données liées à la pandémie de COVID-19 ;

c) Exhorté tous les États membres à appuyer le développement de données administratives différenciées par sexe.

Système de comptabilité nationale de 2008

57. La Commission a :

a) Demandé que soient maintenus les programmes en place conçus pour soutenir la participation des pays à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008, du système de comptabilité économique et environnementale et des statistiques économiques connexes ;

b) Demandé que des initiatives spécifiques soient prises pour soutenir les États membres en retard dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 ;

c) Recommandé la coordination régionale et internationale de l'appui apporté aux pays et l'adaptation des stratégies de développement et de la coopération à la nouvelle situation induite par la pandémie.

Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale : rapport sur les activités régionales en Afrique

58. La Commission a :

a) Demandé instamment que des mesures soient prises pour assurer la prise en compte du Cadre intégré de l'information géospatiale dans les plans de développement nationaux et sa pleine adaptation au contexte régional ;

b) Demandé à la CEA d'élaborer, avec l'aide du secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, un programme global de modernisation des activités géospatiales en Afrique.

Principes directeurs normalisés pour l'intégration des informations statistiques et géospatiales en Afrique

59. La Commission a :

a) Demandé à la CEA d'apporter, avec l'aide du Comité régional africain de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, un appui politique au cadre statistique géospatial africain, et de continuer à définir des priorités et à proposer des directives propres à faire progresser la mise en œuvre des plans d'action nationaux et régionaux d'intégration des données statistiques et géospatiales en Afrique ;

b) Recommandé que la CEA continue d'aider les pays africains à mettre en place et à renforcer leurs infrastructures d'information statistique et géospatiale ;

c) Recommandé de diversifier les canaux de diffusion des données de recensement à l'aide de la cartographie en ligne, des applications et des services en nuage et de la technologie mobile afin d'atteindre un public plus large ;

d) Appelé à l'élaboration d'un cadre régional commun de normes et d'outils prenant en compte les conditions propres à chaque pays, tout en se conformant aux normes convenues au niveau international ;

e) Encouragé les pays africains à élaborer leurs propres cadres statistiques géospatiaux nationaux en se conformant aux directives et principes convenus au niveau international.

Activités statistiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19 : expériences des États membres

60. La Commission a instamment invité les partenaires et les gouvernements à s'efforcer de mettre en place des systèmes de surveillance et d'information sanitaire solides aux niveaux national et local.

Expérience du secteur privé en matière de mégadonnées

61. La Commission a :

a) Encouragé une collaboration étroite avec les systèmes statistiques nationaux en ce qui concerne l'accès et l'utilisation des données et des technologies en appui aux programmes de développement en Afrique ;

b) Demandé à la CEA de constituer une liste d'experts pour aider les États membres à utiliser les mégadonnées.

Plateforme mondiale et centre régional des Nations Unies sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle

62. La Commission a :

a) Appelé à la création de départements/unités de science des données au sein des organismes nationaux de statistique afin de développer des applications en vue de l'utilisation des mégadonnées, d'intégrer cette source de données dans les plans et activités de données et d'établir un partenariat solide entre la CEA, le centre régional et la plateforme mondiale des Nations Unies ;

b) Recommandé de renforcer la collaboration avec l'Union africaine et la Banque africaine de développement en ce qui concerne les activités et initiatives liées aux mégadonnées dans la région.

Coordination statistique entre organisations des Nations Unies

63. La Commission a :

a) Manifesté son soutien à une telle coordination entre la CEA et toutes les entités des Nations Unies en Afrique, afin d'éviter un chevauchement des efforts ;

b) Demandé aux organismes nationaux de statistique, en collaboration avec les Équipes de pays des Nations Unies, de soutenir la proposition de stratégie des Nations Unies pour les statistiques et, en particulier, la coalition thématique 1 sur le renforcement des données intégrées et des systèmes statistiques au service du développement durable.

Données ouvertes

64. La Commission a :

a) Recommandé la création d'un groupe de travail africain sur les données ouvertes, comprenant des représentants des organismes nationaux de statistique, avec l'appui de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique, chargé d'élaborer une feuille de route pour aider les États membres à développer leurs cadres juridiques, leurs manuels de procédures, leurs cadres harmonisés selon les normes internationales et leurs portails de données, dans l'objectif de donner accès à leurs bases de données statistiques respectives ;

b) Demandé à la CEA, en collaboration avec la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine, de mener l'identification de « champions » africains des données ouvertes.

Science des données

65. La Commission a :

a) Recommandé la création d'une communauté africaine de pratique pour la science des données, pour inciter les organismes nationaux de statistique à développer leurs capacités en matière de science des données et pour partager les enseignements tirés entre la Plateforme mondiale et les centres régionaux des Nations Unies ;

b) Recommandé que l'Organisme national britannique de statistique continue de collaborer avec les centres de formation statistique en Afrique.

Données urbaines

66. La Commission a :

a) Appelé les États membres à améliorer la ventilation par zone rurale et zone urbaine des indicateurs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, par l'intermédiaire des systèmes nationaux de développement de la statistique ;

b) Demandé à la CEA de continuer à fournir une assistance technique aux États membres pour renforcer les données et les statistiques urbaines, guidés par le groupe de travail principal du Programme africain sur les données et les statistiques urbaines.

Riposte de la Banque africaine de développement à la pandémie de COVID-19

67. La Commission africaine de statistique a pris note de la création par la Banque africaine de développement d'une facilité de réponse rapide pour aider les pays africains à faire face à l'impact de la pandémie de COVID-19.

Programmes de renforcement des capacités statistiques des partenaires de la Commission économique pour l'Afrique

68. La Commission :

a) S'est félicitée de la création de l'Institut de l'Union africaine pour la statistique et de programmes de renforcement des capacités statistiques par les partenaires de la CEA ;

b) A demandé instamment la création du Fonds africain pour la statistique, dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique ;

c) A appelé à la mise en place d'une base de microdonnées sur les enquêtes auprès des ménages menées en Afrique et à l'amélioration de la coordination et de la promotion de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique pour la période 2017-2026 ;

d) S'est félicitée du programme de renforcement des capacités statistiques de la Banque africaine de développement et a demandé un plaidoyer fort pour que les équipes nationales de la Banque viennent en complément de ce programme ;

e) A demandé à la Banque africaine de développement d'exploiter la technologie de façon plus efficace et de promouvoir la numérisation afin d'accroître l'efficacité de son travail et d'approfondir l'initiative de l'Autoroute de l'information en Afrique ;

f) A demandé au Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle de renforcer et d'améliorer les données statistiques sur le financement du développement et demande au Partenariat de renforcer son assistance aux États membres pour renforcer les compétences en communications des statisticiens au sein des systèmes statistiques nationaux africains ;

g) A demandé aux États membres d'élaborer des cadres juridiques statistiques ou de mettre à jour les cadres existants de façon qu'ils soient conformes aux évolutions actuelles en matière de statistiques, afin d'établir la confiance au plan international ;

h) A exhorté les États membres à élaborer des programmes statistiques nationaux complets, par le biais de stratégies nationales de développement de la statistique, totalement alignés sur les plans de développement nationaux, afin d'assurer le financement national des activités statistiques ;

i) A invité les partenaires régionaux et internationaux à soutenir les États membres dans la transformation et la numérisation de leurs systèmes d'information statistique ;

j) A salué les efforts déployés par les systèmes statistiques nationaux pour le suivi et l'évaluation de l'impact de la pandémie de COVID-19 ;

k) A invité les partenaires régionaux et internationaux à aider les États membres à renforcer leurs capacités pour fournir en temps utile des données actualisées et exactes sur la population et les infrastructures afin d'améliorer la riposte de leurs gouvernements à la pandémie de COVID-19 grâce à des

ensembles de données, des analyses et des outils géospatiaux dans le cadre d'une licence ouverte et non commerciale.

Date et lieu de la huitième réunion de la Commission africaine de statistique

69. La Commission africaine de statistique a demandé à la CEA de prendre les dispositions nécessaires pour la convocation de la huitième réunion de la Commission africaine de statistique, à Addis-Abeba, en octobre 2022.

V. Clôture de la réunion (point 8 de l'ordre du jour)

70. La Présidente de la Commission africaine de statistique a prononcé la clôture de la réunion.
